



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/24687
20 octobre 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATEE DU 19 OCTOBRE 1992, ADRESSEE AU SECRETAIRE
GENERAL PAR LA MISSION PERMANENTE DU BOTSWANA AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

La Mission permanente du Botswana auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur de lui faire tenir aux fins de distribution le texte de la déclaration faite par S. E. sir Ketumile Masire, Président de la République du Botswana, lors de la signature de l'Accord de paix du Mozambique, à Rome, le 4 octobre 1992.

Le Représentant permanent du Botswana souhaiterait que le texte de cette déclaration soit distribué comme document du Conseil de sécurité.

Annexe

DECLARATION DE S. E. SIR KETUMILE MASIRE, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
DU BOTSWANA, LORS DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD DE PAIX DU MOZAMBIQUE,
A ROME, LE 4 OCTOBRE 1992

La signature de cet accord de paix marque une étape importante, non seulement pour le peuple du Mozambique, mais aussi pour tout le peuple de l'Afrique australe. Elle porte en elle la possibilité pour le peuple mozambicain de goûter les fruits de son indépendance et d'appliquer son énergie à la reconstruction et au développement économique nationaux. Nous ressentons l'honneur et le privilège d'être témoins de cette occasion historique.

Au moment de quitter Rome pour nos destinations respectives, nous sommes pleinement conscients que l'apposition d'une signature ne peut et ne saurait à elle seule garantir la paix. Celle-ci ne peut s'instaurer qu'avec l'appui d'une bonne volonté mutuelle. Je tiens en conséquence à saisir cette occasion de souligner la gravité de l'engagement dont nous avons été témoins aujourd'hui. C'est un engagement envers la paix, une responsabilité assumée en vue de sauver des vies dans notre région et une promesse d'oeuvrer ensemble fraternellement au Mozambique. Que nul, homme ou femme, ne se tourne vers le passé, regardons tous vers l'avenir pour travailler à la réconciliation et à la reconstruction nationales au Mozambique. S'il existe quelque raison de regarder en arrière, que ce soit par souci d'en tirer des leçons, et pour apprendre de l'expérience passée à ne jamais commettre à nouveau les mêmes erreurs. J'engage instamment le peuple mozambicain à aller de l'avant en tirant parti de tout ce qui est bon pour le pays et sa population.

En ce moment où le peuple mozambicain s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire, il appartient à la communauté internationale de venir à son aide. La responsabilité première de la communauté internationale est de promouvoir la paix et la sécurité. Il est d'un intérêt commun à tous de faire en sorte que la paix et le développement se concrétisent au Mozambique. Nous devons tous apporter notre contribution à cet effort.

En conclusion, je tiens à féliciter tous ceux qui ont rendu possible l'instauration de la paix au Mozambique. Je tiens à féliciter le peuple mozambicain de l'heureux aboutissement de ses deux années de pourparlers de paix. La volonté politique des deux parties de négocier a constitué la clef de tout le processus. Je tiens également à féliciter le Gouvernement et le peuple italiens, qui ont offert leur hospitalité et leurs installations pour le processus de négociation. Je remercie les médiateurs pour le rôle qu'ils ont joué en facilitant les innombrables rencontres entre les principaux négociateurs durant le processus de paix. Il existe également d'innombrables héros et héroïnes qui resteront à jamais anonymes et sans visage, mais qui ont contribué chacun à leur manière à l'ensemble du processus. Je les en remercie tout autant. Par dessus tout, je tiens à assurer le peuple mozambicain que nous sommes tous avec lui; nous ferons tout notre possible pour l'aider dans ses efforts en vue de promouvoir la paix et le développement dans son pays.
